



Achat poid lourd pour association 1901

Par clem1209

BONJOUR EN TANT QUE PRESIDENT D UNE ASSOCIATION 1901 JE SOUHAITE ACQUERIR UN POID LOURD POUR LE TRANSPORT DU MATERIEL; CELA EST IL POSSIBLE? QUELLES SONT LES FORMALITES?

Par florian15

Bonsoir,

Dans le cadre d'une association, l'acquisition d'un matériel doit faire l'objet de son acceptation lors d'une AG par votes des membres de son bureau.